

Non-violence et interculturalité

En 2009, le CENAC initiait le projet « Non-violence et interculturalité ». Ce projet qui visait à intégrer des personnes migrantes dans les modules de formation du CENAC a trouvé le soutien du Bureau cantonal vaudois pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI). Compte rendu.

Une conférence-débat, des formations, un enrichissement mutuel

En 2009, le CENAC initiait le projet « Non-violence et interculturalité ». Il avait pour cela obtenu le soutien du canton de Vaud par le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI). L'idée de ce projet était de pouvoir intégrer dans le programme de formation des personnes migrantes. Un important travail de présentation du CENAC et de ses formations a permis à des associations actives dans le domaine de la multiculturalité de communiquer à leurs membres le programme de ces formations. Ainsi, des personnes issues de ces associations ont pu prendre part à des modules du CENAC. Vous retrouverez ci-après trois articles qui ont été écrits suite à une conférence publique organisée en novembre dernier par le CENAC. La rédaction de *Terres Civiles* a depuis recueilli quelques impressions d'une personne provenant par ce canal et qui a participé à ces cours. Dans ce cadre, la rédaction a offert à l'une des associations actives sur cette thématique de se présenter. Il s'agit de Appartenances Vaud. Nous remercions les auteurs des articles pour leur précieuse contribution.

Apports réciproques

Début 2009, la population étrangère dans le canton de Vaud s'élevait à près de 192 000 personnes, soit 29 % de la population résidente permanente. Environ 175 nationalités sont représentées. Cette diversité est à la fois une richesse et un défi. Le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI) a pour principales missions de stimuler la compréhension réciproque entre populations suisse et étrangère et faciliter leur cohabitation, ainsi que de créer un cadre favorable à l'égalité de chances et à la participation à la vie en société.

C'est dans ce contexte que le BCI a soutenu le projet « Non-violence et interculturalité », initié et réalisé par le CENAC. En effet, la formation à la résolution non-violente des conflits aborde des dimensions de la communication très importantes dans des situations interculturelles, comme par exemple, la recherche d'une forme d'expression respectueuse de soi et de l'autre, l'écoute empathique et l'attention portée aux valeurs et aux représentations de chacun-e. Le conflit peut être une opportunité de changement, de compréhension mutuelle et d'amélioration de la relation. Tous ces aspects sont importants pour une véritable rencontre de l'autre, indispensable à une meilleure cohabitation.

De plus, la non-violence est un courant né et développé dans l'interculturalité, Gandhi (Inde), Martin Luther King (afro-américain), Augusto Boal (Brésil), Rigoberta Menchu (Guatemala), Ibrahim Rugova (Kosove), Nelson Mandela (Afrique du Sud),... Les mouvements non-violents des pays d'origine des immigré-e-s sont souvent méconnus et

ouvrent à différentes manières d'aborder et de résoudre les conflits.

Un important travail de présentation du CENAC et de ses formations a permis à des associations actives dans le domaine de la multiculturalité de communiquer à leurs membres le programme des formations. Lors d'une soirée consacrée aux priorités cantonales en matière d'intégration et de prévention du racisme, une brève intervention a permis de faire connaître les activités du CENAC à une centaine d'associations. Plusieurs d'entre elles ont également participé à la conférence organisée sur le thème « Non-violence et interculturalité ».

Ces deux « mondes » se sont rencontrés, des regards se sont croisés pour s'enrichir des apports des un-e-s et des autres. La réflexion est lancée et donnera, sans doute, des pistes pour des échanges précieux ou de nouvelles collaborations.

Les participant-e-s, migrant-e-s et suisses, ont eu l'occasion de développer leurs compétences en situation interculturelle de manière à pouvoir faire valoir leur point de vue dans les situations de la vie quotidienne sans tomber dans une relation symétrique risquant d'engendrer de la violence.

Le cadre proposé par le CENAC, le petit groupe, la qualité d'écoute, le climat respectueux et la possibilité donnée aux participant-e-s d'amener leurs situations pour travailler des aspects concrets, sont des atouts pour une meilleure compréhension réciproque.

Tania Allenbach-Stevanato,
Centre de Compétence Intégration
du Canton de Vaud